



UNSA-Infos - Numéro 524 -13 juillet 2010

<http://www.unsa.org/>

## **Une politique de rigueur dangereuse et injuste que l'UNSA n'accepte pas !**

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 6 juillet à l'Assemblée Nationale a eu un seul mérite : celui de dissiper les écrans de fumée que le Gouvernement n'a cessé d'entretenir sur la politique de rigueur.

Avec l'annonce qui consiste pour l'Etat à économiser 100 milliards d'euros en trois ans, nous le savons désormais, la France, à son tour, plonge dans une politique de rigueur aussi dangereuse qu'injuste.

Dangereuse car ces mesures de rigueur appliquées par l'ensemble des pays européens vont casser la faible croissance que connaît l'Europe et hypothéquer pour longtemps les espoirs de reprise.

Dans une Europe et une France qui voient leur chômage augmenter cette course à la rigueur et à l'austérité peut se traduire par une course à l'abîme.

Cette politique de rigueur est injuste car le Gouvernement est prisonnier des promesses faites en 2007 et sur lesquelles il n'entend pas revenir.

Comment peut-on accepter une rigueur qui – avec le maintien du bouclier fiscal - exonère les plus riches de tout effort supplémentaire ?

Est-il juste d'amputer la politique du logement de plus d'un milliard d'euros et de demander aux étudiants de choisir entre l'aide personnalisée au logement et la demi-part accordée par le fisc à leurs parents ?

Est-il juste de freiner la revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés ?

Est-il juste de baisser de plus de 100.000 le nombre de contrats aidés quand on sait que, avec un chômage qui continue de progresser, ces contrats permettent aux plus faibles et aux plus fragiles de s'insérer dans le monde du travail ?

Est-il juste de continuer le massacre des services publics en programmant 100.000 suppressions d'emplois dans la fonction publique pour les trois ans qui viennent ?

Pour l'UNSA l'orientation budgétaire qui consiste à tailler dans les dépenses sociales, alors que nombre de nos concitoyens sont en souffrance, est un vrai danger pour notre cohésion sociale.

Comme pour la réforme des retraites nous n'acceptons pas ce que nous considérons comme des mesures injustes. Dans un tel contexte, la journée de mobilisation du 7 septembre sur les retraites prend une nouvelle dimension.

## Retraites

### ***Déclaration de l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA)***

#### ***en direction du gouvernement***

Malgré les fortes mobilisations, notamment l'importante journée de grèves et de manifestations du 24 juin, le Conseil des ministres examine le projet de loi de réforme des retraites le 13 juillet.

Les organisations syndicales « CFDT, CFTC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA » réaffirment leur opposition au contenu de cette réforme injuste et inacceptable.

#### **Elle est injuste et va aggraver les inégalités :**

- Le report brutal, 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes ; celles et ceux ayant des carrières incomplètes et chaotiques, en particulier les femmes qui sont aujourd'hui 28 % à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Les organisations syndicales réaffirment la nécessité de préserver le droit au départ à la retraite à 60 ans.

#### **Elle est essentiellement à la charge des salariés :**

- La situation financière actuelle de notre système de retraite est pour l'essentiel due à la crise, pourtant plus de 85 % des efforts sont demandés aux salariés. Les entreprises, les hauts revenus, les revenus du capital sont 5 fois moins mis à contribution que les salariés. Les fonctionnaires se voient imposer une augmentation drastique de leur cotisation conduisant à une baisse de leur pouvoir d'achat.

Le financement durable des retraites nécessite une autre répartition des richesses produites.

#### **Elle ne répond pas aux enjeux actuels :**

- La réforme proposée ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités hommes-femmes, ni à la reconnaissance de la pénibilité..., elle renvoie aux futures générations l'incertitude de la pérennité des régimes de retraites solidaires par la répartition.

Avec les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités qui se mobilisent de plus en plus massivement, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, demandent au gouvernement de prendre en compte leurs revendications et leurs propositions dans le cadre d'un vrai débat, refusé jusqu'à ce jour.

Elles réaffirment leur détermination à être entendues en créant les conditions d'une mobilisation de haut niveau des salariés le **7 septembre 2010**.

Le 7 juillet 2010

### ***OCDE : « La création d'emploi doit être la priorité des gouvernements »***

L'UNSA partage cette affirmation du secrétaire général de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) prononcée lors de la présentation, le 7 juillet dernier, du rapport : « Les perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010 ».

L'état du marché du travail dans les pays membres dressé dans cette nouvelle publication est grave. Pour l'OCDE, il s'agit clairement de sortir de la crise de l'emploi. Le chômage s'est envolé et le nombre d'actifs diminue. Au premier trimestre 2010, l'emploi a reculé de 2,1% en 2 ans dans la zone OCDE et le taux de chômage a augmenté d'un peu plus de 50%, atteignant 8,7%, ce qui correspond à un accroissement du nombre de chômeurs de 17 millions.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, on compte aujourd'hui 47 millions de chômeurs. Ce nombre peut approcher les 80 millions si l'on tient compte des inactifs qui souhaitent travailler et des personnes qui occupent un temps partiel subi. Le chômage a peut-être atteint son plus haut niveau, soit 8,7% en moyenne au mois de mars, mais il devrait diminuer lentement. Il pourrait encore dépasser les 8% à la fin de 2011. La France n'échappe pas à cette triste réalité. Depuis le début de la crise mondiale, le taux de chômage en France a augmenté de 2,1%, progression plus faible que la moyenne de l'OCDE (2,8%) mais notre pays partait d'une situation relativement défavorable. Aujourd'hui, 9,9% de la population active est au chômage soit 1,3% de plus que la moyenne OCDE.

Selon celle-ci, il est capital de continuer d'aider efficacement les personnes qui en ont le plus besoin, en particulier les jeunes et les chômeurs de longue durée. Par conséquent, les gouvernements doivent résister à la tentation de réduire les prestations ou de diminuer les sommes allouées aux services de recherche d'emploi pour faire des économies à court terme.

Pour l'OCDE, une des grandes priorités doit être d'obtenir une reprise riche en emplois.

L'UNSA constate que les États membres de l'Union européenne ne s'engagent pas du tout dans cette voie puisque des plans d'austérité extrêmement durs se multiplient dans toute l'Europe qui vont mettre à mal les politiques d'emploi.

L'UNSA, avec la CES, revendique une politique en faveur de la croissance et de l'emploi, et dit non à l'austérité. C'est pour cela que nous nous mobiliserons massivement le 29 septembre à Bruxelles.

### ***La CNCDH, préoccupée par la rigueur accrue de la politique migratoire***

L'UNSA a voté pour l'avis sur le projet de loi relatif à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité émis par l'Assemblée plénière de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme) réunie le 5 juillet dernier.

Ce projet de loi qui vise à transposer trois directives européennes, poursuit également l'objectif de renforcer la politique d'intégration, conformément aux orientations du séminaire sur l'identité nationale. La CNCDH rappelle que les règles communautaires ne doivent pas servir d'alibi à une politique migratoire restrictive qui contrarie l'engagement international de la France.

En outre, ce projet de loi qui s'inscrit dans la suite d'une longue série de lois - plus d'une vingtaine depuis 1980 - modifie de manière substantielle le droit des étrangers. En réagissant à certains faits d'actualité, cette réforme vient illustrer quelques uns des principaux défauts de la méthode d'élaboration des lois que la CNCDH a déjà pointés dans son avis du 15 avril dernier.

De manière générale, la CNCDH est particulièrement préoccupée par la rigueur accrue de la politique migratoire à l'égard des étrangers. Elle rappelle que les étrangers ont, comme les nationaux, droit au respect de leur liberté individuelle et que leur enfermement ne peut devenir un instrument ordinaire de la politique migratoire. Elle demande que les mesures relatives à l'interdiction de retour sur le territoire français, comme plus généralement celles concernant le droit au séjour ou les mesures d'éloignement, respectent les garanties de fond et de procédure inhérentes à un Etat de droit. Elle recommande notamment la révision des dispositions relatives au délit d'aide à l'entrée, au séjour, à la circulation des étrangers en situation irrégulière conformément à son avis du 18 novembre 2009.

### ***L'UR de Corse ouvre une antenne régionale à Corte***

L'UR de Corse vient d'ouvrir une antenne régionale à Corte, au 17 cours Paoli. Elle vient s'ajouter aux antennes départementales qui se trouvent à Bastia et à Ajaccio. Une permanence est organisée le mercredi après-midi.

Contact : 09 79 05 69 92 - <http://corse.unsa.org/>

### **UNSA-Infos suspend sa parution durant les congés d'été**

Retrouvez l'actualité sur <http://www.unsa.org/>

L'équipe nationale vous souhaite de bonnes vacances.